



**ANNULE ET REMPLACE LA
CONVOCAION PRECEDENTE
MODIFICATIONS EN BLEU**

**Aux Secrétaires des Associations Sportives
ayant des participants aux championnats
d'Académie de COURSE D'ORIENTATION**

S/C DE M. LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Caen, le 23/03/2022

Objet : **COURSE D'ORIENTATION**
- Championnat d'académie collège – lycées – sport partagé
Dossier : CR/NLGV/CO/03-22
Suivi par : Nathalie Le Guillou-Vaidis

COURSE D'ORIENTATION Championnat d'académie

Mercredi 6 avril 2022

au **Mont-Cerisy** (Cerisy-Belle-Étoile - 61)

ATTENTION : zones strictement interdites délimitées par de la rubalise.

Horaires

♦ **10h00** . Accueil

En cas de retard, merci de prévenir les organisateurs : Nicolas FOUILLARD (06.63.78.32.56)
Michel COMMEREUC (06.83.57.52.55), Soizic BORGAT (06.84.16.40.36).

PARTICIPANTS

Voir liste des qualifiés.

En cas de forfait et/ou de non-participation, merci d'avertir au plus vite le service régional par mail (sr-unss@ac-caen.fr) afin de permettre de repêcher des équipes en attente.

COLLEGES, LYCÉES et SPORT PARTAGÉ : formule « COMPÉTITION à FINALITÉ NATIONALE » :

- **2 formats d'équipe : établissement ou excellence** mais une seule compétition académique. Pour être qualifiée, une équipe excellence devra terminer première de sa catégorie.

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs, B - M - C Mixité avec parité obligatoire (2 filles + 2 garçons)	4 compétiteurs Lycée : M - C - J - S Mixité obligatoire (au moins 1 fille et au moins 1 garçon)
JEUNE OFFICIEL/ARBITRE	1 Jeune Arbitre par A.S. certifié départemental pour ce championnat. Pour le championnat de France : il faut 1 JO académique en collèges et 1 JO académique en lycées. Pour les équipes qui postulent à une qualification, il faudra que le jeune officiel ait suivi la formation académique d'Houlgate ou ait été supervisé lors du championnat d'académie. Les équipes qui ne se conforment pas à cette règle ne seront pas qualifiables aux championnats de France. Il représentera les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé de son académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence, les associations sportives de l'académie ne pourront pas participer au Championnat de France.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié district obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe pour ce championnat. Pour le championnat de France, il sera de niveau académique et en cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au Championnat de France.	

- 1 format d'équipe : **SPORT PARTAGÉ collèges et lycées.**

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs Collège : B - M - C Mixité obligatoire (au moins 1 fille et au moins 1 garçon) Pour les élèves en situation de handicap catégorie unique + possibilité d'avoir 1 Junior 1ère année dans l'équipe	4 compétiteurs Lycée : M - C - J - S Mixité obligatoire (au moins 1 fille et au moins 1 garçon) Pour les élèves en situation de handicap catégorie unique
	2 élèves valides associés à 2 élèves ESH (ESD doit avoir une reconnaissance MDPH) Les élèves ESH peuvent être licenciés à la FFSA ou FFHS. Un système de compensation est attribué aux équipes (cf tableau dans le règlement)	

PROMOTION BENJAMIN(E)S : FINALITE ACADEMIQUE

- Equipes à parité de 4 (2 filles + 2 garçons)
- Règlement consultable sur le site régional.

PROGRAMME SPORTIF

	Benjamins promotion	Collèges et lycées compétition	Sport partagé Collèges et lycées
MATIN	En masse. 4 départs différés. Circuits benjamins et circuits benjamins	4 élèves : 1 ^e court, 2 ^e long, 3 ^e court, 4 ^e long	Relais (3 circuits) : 1 court pour 1 élève valide ou 1 élève ESH au choix + 1 long pour 1 élève valide ou 1 élève ESH au choix + 1 court pour 1 élève valide associé à 1 élève ESH. Chaque élève effectue 1 seul parcours
APRÈS-MIDI	Chasse sur réseau de postes Répartition à 4 + postes obligatoires	Chasse sur réseau de postes Répartition à 4 + postes obligatoires	Orient'show ou Répartition Collèges : temps moyen 15' à 25'

RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

Matérielle : Philippe ARNAUD / Pascal HEURTAUX
 Sportive : Nicolas FOUILLARD / Jean-Baptiste BOCQUET (traceur **réseau**)
 Jeunes Officiels : Soizic BORGAT
 Informatique : Michel COMMEREUC / Quentin DUPONT / Maxime RIDEREAU

INSCRIPTION en LIGNE et LICENCE OBLIGATOIRE

Inscrivez sur le Portail « www.unss.org » la composition des équipes retenues avant 10h00, le lundi 4 avril 2022.

IMPORTANT. En cas de forfait, prévenez impérativement le service régional le plus tôt possible.

Vous devez impérativement imprimer la feuille issue de votre inscription en ligne. Celle-ci fera foi pour le contrôle des licences et de la composition de votre équipe (licence conforme, cf. règlement intérieur UNSS).

TÉLÉPHONES PORTABLES

Ils sont interdits. Si un concurrent est pris à utiliser son portable pendant la compétition, son équipe sera disqualifiée. (Pour les profs.... Faites-vous remettre le portable de vos élèves avant le départ).

ORGANISATION

GEC : gestion électronique de course pour tous (collèges, lycées et benjamin(e)s) : présence au briefing indispensable.

Chaque établissement vient avec 1 accompagnateur minimum.

Les accompagnateurs devront se mettre à la disposition des organisateurs pour aider dans les différentes tâches + nettoyage du site.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



A PRÉVOIR

- **Maillot d'établissement : OBLIGATOIRE**
- Un abri collectif par établissement (bâche + cordes + tendeurs).
- Pique-nique (+ eau en quantité suffisante).
- Sacs poubelles pour vêtements sales et papiers.
- Vêtements de rechange et deuxième paire de chaussures.
- 1 pantalon long - jambes couvertes obligatoires (« tiques » + ronces).
- 1 surligneur par élève.

FINANCES

Frais de carte (+ plastique) + carton de contrôle : 2,00 € par concurrent inscrit (et non en fonction des présents) à donner le jour même du championnat d'académie.

Les AS qui perdront un doigt électronique devront s'acquitter de 60,00 € 50,00 € pour son remplacement (60,00 € par doigt 50,00 € par doigt).

TRANSPORT

- Les bus et autocars devront faire une dépose sur le lieu de compétition puis retourner stationner à un endroit indiqué par l'équipe d'organisation.
 - Les véhicules légers et les mini-bus devront respecter les emplacements indiqués par l'équipe d'organisation.
- J'attire votre attention sur le respect de ces règles.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les championnats de France de course d'orientation collèges et sport partagé se dérouleront du 7 au 9 juin à Guéméné Penfao (académie de Nantes) et en lycées et sport partagé du 11 au 13 mai 2022 à Clairmarais (académie de Lille).

Bonne compétition à tous.

Signé le 23 mars 2022

Par **Cyrille ROYER**

Chargé de mission

Service Régional UNSS Normandie

Site de Caen

NB : Les équipes classées excellence sont qualifiées au championnat de France uniquement si elles finissent 1^{ère} au scratch.

ÉQUIPES QUALIFIÉES

CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE

COURSE D'ORIENTATION

Mercredi 6 avril 2022 – au Mont-Cerisy

Mis à jour le 24/03/2022

	BENJAMIN(E) EQUIPES MIXTES DE 4 (2 GARÇONS + 2 FILLES)	COLLÈGES	LYCÉES	SPORT PARTAGÉ
CALVADOS	<ul style="list-style-type: none"> - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 1 - 05088 CLG Clément Marot Douvres 1 - 05084 CLG Quintefeuille Courseulles 1 - 05123 CLG Simone Veil Villers-Bocage 1 - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 2 - 05109 CLG Jean Monnet Ouistreham 1 - 05099 CLG Val de Soulevre Le Bény-Bocage 1 - 05115 CLG Jean Vilar ST Sever 1 - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 3 - 05078 CLG Jean Moulin Caen - 05084 CLG Quintefeuille Courseulles 2 - 05085 CLG J. de la Varende Creully 1 - 05123 CLG Simone Veil Villers-Bocage 2 REP - 05088 CLG Clément Marot Douvres 2 - 05085 CLG J. de la Varende Creully 2 - 05115 CLG Jean Vilar ST Sever 1 (excel) - 05124 CLG Maupas Vire 1 (excel) - 05064 CLG L. Wallon Blainville-sur-Orne 1 (excel) 	<ul style="list-style-type: none"> - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 1 - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 2 - 05084 CLG Quintefeuille Courseulles 1 - 05099 CLG Val de Soulevre Le Bény-Bocage 1 - 05091 CLG Des Douits Falaise 1 - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 3 - 05124 CLG Maupas Vire 1 - 05109 CLG Jean Monnet Ouistreham 1 - 05085 CLG J. de la Varende Creully 1 - 05125 CLG Val de Vire Vire 1 - 05084 CLG Quintefeuille Courseulles 2 - 05115 CLG Jean Vilar ST Sever 1 - 05117 CLG du Bois d'Orceau Tilly/Seulles 4 REP - 05088 CLG Clément Marot Douvres 2 REP - 05077 CLG Dunois CAEN REP - 05064 CLG Langevin Wallon Blainville 1 REP (à confirmer) - 05088 CLG Clément Marot Douvres 1 (excel) - 05115 CLG Jean Vilar ST Sever 1 (excel) - 05124 CLG Maupas Vire 1 (excel) - 05124 CLG Maupas Vire 2 (excel) 	<ul style="list-style-type: none"> - 05644 LYC Guillaume Le Conquérant Falaise 1 - 05644 LYC Guillaume Le Conquérant Falaise 2 - 05644 LYC Guillaume Le Conquérant Falaise 3 - 05002 LYC Malherbe Caen 1 - 05644 LYC Guillaume Le Conquérant Falaise 4 - 05009 LYC Curie Vire 1 - 05644 LYC Guillaume Le Conquérant Falaise 5 - FORFAIT - 05002 LYC Malherbe Caen 2 	Néant
MANCHE	<ul style="list-style-type: none"> - 05312 CLG Raymond Quéneau Tassy-sur-Vire 1 - 05313 CLG Albert Camus Torigny 1 (etab) - 05313 CLG Albert Camus Torigny 1 (exc) - 05313 CLG Albert Camus Torigny 2 (exc) 	<ul style="list-style-type: none"> - 05312 CLG Raymond Quéneau Tassy-sur-Vire 1 - 05312 CLG Raymond Quéneau Tassy-sur-Vire 2 - 05313 CLG Albert Camus Torigny 1 (exc) - 05313 CLG Albert Camus Torigny 2 (exc) - 05313 CLG Albert Camus Torigny 3 (exc) - 05313 CLG Albert Camus Torigny 4 (exc) 		Néant
ORNE	<ul style="list-style-type: none"> - 05466 CLG François Truffaut Argentan 1 - 05491 CLG Arlette Hee-Fergant Vimoutiers 1 - 05466 CLG François Truffaut Argentan 2 - 05491 CLG Arlette Hee-Fergant Vimoutiers 2 - 05466 CLG François Truffaut Argentan 3 - 05472 CLG Jacques Prévert Domfront 1 - 05491 CLG Arlette Hee-Fergant Vimoutiers 3 - 05466 CLG André Malraux Trun 1 	<ul style="list-style-type: none"> - 05491 CLG Arlette Hee-Fergant Vimoutiers 1 - 05477 CLG Molière L'Aigle 1 - 05466 CLG François Truffaut Argentan 1 - 05491 CLG Arlette Hee-Fergant Vimoutiers 2 - 05466 CLG André Malraux Trun 1 FORFAIT - 05466 CLG François Truffaut Argentan 2 - 05463 CLG Honoré de Balzac Alençon 1 - 05466 CLG François Truffaut Argentan 3 - 05472 CLG Jacques Prévert Domfront 1 - 05477 CLG Molière L'Aigle 2 - 05466 CLG François Truffaut Argentan 4 FORFAIT - 05472 CLG Jacques Prévert Domfront 2 	<ul style="list-style-type: none"> - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 1 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 2 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 3 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 4 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 5 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 6 - 05406 LPO Napoléon L'Aigle 7 	Néant